



Société de transport
de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202412**

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2024 À 13 H 01, À LA SALLE DU
CONSEIL DU CENTRE ADMINISTRATIF AU 895 RUE CABANA, ET EN DIRECT PAR
VIDÉOCONFÉRENCE**

Sont présents :

Mme Laure Letarte-Lavoie	Présidente et conseillère municipale (vidéoconférence)
Mme Catherine Boileau	Vice-présidente et conseillère municipale (vidéoconférence)
Mme Geneviève La Roche	Administratrice et conseillère municipale (vidéoconférence)
Mme Joanie Bellerose	Administratrice et conseillère municipale (vidéoconférence)
M. Claude Charron	Administrateur et conseiller municipal (vidéoconférence)
M. Émile Bellerose-Simard	Administrateur et représentant des usagers de la communauté étudiante (vidéoconférence)
Mme Catherine Baillargeon	Administratrice et représentante des usagers du transport adapté (vidéoconférence)
M. Philippe Angers-Trottier	Administrateur et représentant des usagers des services du transport en commun (vidéoconférence)

Invités :

M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire de la séance
M. Stéphan Veilleux	Directeur général adjoint - Opérations et développement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Mme Laure Letarte-Lavoie présente les membres du conseil d'administration et informe que M. Patrick Dobson, directeur général, agira à titre de secrétaire pour cette séance en l'absence de Mme Vicky Martineau.

La présidente confirme qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

2. AVIS DE CONVOCATION**RÉSOLUTION NUMÉRO 127-24**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Un avis du temps, du lieu et du but de l'assemblée, transmis par courriel, à tous les membres, a été produit et ordre est donné que cette pièce soit et est déposée sur le bureau.

- ADOPTÉ -

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**RÉSOLUTION NUMÉRO 128-24**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. **CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES STS-24-14 POUR L'ÉLECTRIFICATION DU CENTRE D'OPÉRATION**

RÉSOLUTION NUMÉRO 129-24

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Sherbrooke a lancé, le 27 mai 2024, un appel d'offres public pour l'électrification du centre d'opération ;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissionnaires ont déposé des offres, soit :

Le Groupe Drumco Construction inc.	6 825 880,00 \$ (avant taxes)
Constructions Guy Sébas inc.	6 347 000,00 \$ (avant taxes)
Construction Alain Morin inc.	6 670 681,00 \$ (avant taxes)
Comco Construction inc.	7 394 022,42 \$ (avant taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la chef de l'approvisionnement ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat de construction pour l'électrification du centre d'opération soit et est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions Guy Sébas inc. au montant total de six millions trois cent quarante-sept mille dollars (6 347 000,00 \$) toutes taxes exclues.

Que la note de la chef de l'approvisionnement soit et est conservée aux archives sous le numéro A24-44.

- ADOPTÉ -

5. **AVENANT AU CONTRAT CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME DE VÉLOS LIBRE-SERVICE ENTRE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE ET LA VILLE DE SHERBROOKE**

RÉSOLUTION NUMÉRO 130-24

CONSIDÉRANT l'approbation des responsabilités partagées et de la convention pour le projet de vélos en libre-service (ci-après « VLS ») entre la Ville de Sherbrooke (ci-après « Ville ») et la Société de transport de Sherbrooke (ci-après « STS ») par la résolution 083-24 ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat concernant le développement et l'exploitation d'un système de VLS entre la Ville et la STS a été signé le 19 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT la résolution 125-24 autorisant la signature de l'entente d'acquisition de biens et de prestation de services pour l'exploitation d'un système de VLS ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour l'acquisition des équipements, du matériel et des systèmes requis pour la réalisation du projet dans le cadre du programme d'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service (OVLIS) doit être utilisée avant le 25 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le contrat entre la Ville et la STS afin d'être alignés aux réalités du marché ;

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2024-9786-00 de la Ville adopté en ce sens à l'assemblée ordinaire du conseil municipal le 1er octobre 2024 ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil d'administration approuve l'avenant au contrat concernant le développement et l'exploitation d'un système de vélos en libre-service entre la STS et la Ville.

Que le directeur général soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke, l'avenant dudit contrat pour une période de cinq (5) ans, débutant le jour de sa signature, et qui pourra être renouvelé pour une période de cinq (5) années additionnelles, selon les modalités prévues.

Que le contrat soit et est conservé aux archives sous le numéro A24-23.

- ADOPTÉ -

6. **MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres n'ont aucun message à partager.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Que la présente assemblée soit et est levée à 13 h 06.

La Présidente,

Le Directeur général,

Laure Letarte-Lavoie

Patrick Dobson à titre de secrétaire
en l'absence de Vicky Martineau